

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 9 avril 1904

No 34

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 529. — Les Quarante-Heures de la semaine, 529. — Lettre apostolique de N. T. S. P. le Pape Pie X, 530. — S. G. Mgr Sharetti et l'Association catholique de la jeunesse, 532. — Nominations ecclésiastiques, 535— Le Monument de Laval, 535. — Le chant à la Basilique de Québec, 536. — Durant la Semaine sainte, 537. — Contre les mauvais livres, 537. — A propos de la feue Ligue de l'Enseignement, 538. — Lourdes, 538. — Une heureuse naïveté, 539. — De la nullité des ordinations anglicanes d'après un écrit récent de l'archevêque Alexis von Matzew, de l'Eglise russe, 540. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 540. — Bibliographie, 543.

Calendrier

10	DIM.	b	Quasimodo. I après Pâques. <i>Kyr.</i> du Temps pascal. II Vêp., mém. du suivant, <i>O Doctor.</i>
11	Lundi	b	S. Léon I, pape, confesseur et docteur.
12	Mardi	b	S. Jean Damascène, confesseur et docteur (27 mars),
13	Merç.	tr	S. Herménégilde, martyr.
14	Jeudi	r	S. Justin, martyr.
15	Vend.	b	S. Isidore, évêque, confesseur et docteur (4).
16	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

11 avril, Couvent de Sainte-Marie. — 13, Couvent du Cap Saint-Ignace. — 15, Couvent de Saint-Sauveur.

LETTRE APOSTOLIQUE

DE

N. T. S. P. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE.

**Au sujet des grades académiques en Ecriture sainte
qui devront être conférés par la Commission biblique.**

PIE X PAPE

POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE

La conscience de Notre devoir apostolique Nous invite à promouvoir de plus en plus parmi le clergé l'étude de l'Ecriture sainte, surtout à l'époque présente, où Nous voyons cette source de la révélation divine et de la foi battue en brèche, partout et plus que jamais, par l'intempérance de la raison humaine. C'est ce que comprenait Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII ; aussi ne se contenta-t-il pas d'avoir publié en l'année 1893 la lettre Encyclique *Providentissimus Deus*, spécialement consacrée à la question biblique. En effet, peu de mois avant sa mort, par la lettre apostolique *Vigilantia*, il institua un conseil romain particulier, composé d'un certain nombre de cardinaux de la Sainte Eglise, ainsi que de plusieurs autres hommes d'une science éprouvée.

Ce conseil devait, en s'éclairant des lumières de la doctrine et de la tradition de l'Eglise, apporter en outre à la légitime exégèse biblique l'appui d'une science en progrès ; il avait également pour mission de prêter son concours aux catholiques, soit en les aidant et en les dirigeant dans cet ordre d'études, soit en mettant fin aux controverses qui pourraient exister entre eux.

Nous, de Notre côté, comme il est juste, Nous entourons aussi de Nos sollicitudes et Nous couvrons de Notre autorité cet insigne monument que Notre prédécesseur Nous a laissé de sa pontificale prévoyance. Bien plus, ayant pleine confiance dans le zèle de ce conseil ou de cette *Commission*, Nous avons résolu aujourd'hui de diriger ses efforts vers une œuvre que Nous jugeons devoir être grandement efficace pour promouvoir l'étude des Ecritures. En effet, Nous voulons lui fixer

un plan dont l'exécution aura pour résultat de préparer un bon nombre de maîtres recommandables par la profondeur de leur science, l'intégrité de leur doctrine, et qui se consacreront dans les écoles catholiques à l'interprétation des Livres saints.

Assurément, il serait très utile, pour atteindre ce but, de réaliser un projet que Léon XIII, Nous le savons, souhaita de mener à bien, et qui consistait à fonder dans la ville de Rome une sorte d'Athénée spécial, enrichi de professeurs éminents et de tous les documents de l'érudition biblique; là se réuniraient des jeunes gens choisis en n'importe quels pays, et ils en sortiraient après être devenus des maîtres dans la science des paroles divines. Mais pour accomplir ce dessein, les ressources Nous font défaut à l'heure actuelle, de même qu'elles ont manqué à Notre prédécesseur. Nous avons le ferme espoir et la certitude qu'un jour elles Nous seront fournies par la libéralité des catholiques. En attendant, Nous avons résolu d'exécuter et de terminer, par la teneur de ces lettres, ce que Nous permettent de faire les circonstances actuelles.

C'est pourquoi, ayant en vue le bien et le salut communs, et les intérêts de la foi catholique, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous instituons les grades académiques de licencié et de docteur dans la science de l'Écriture sainte, grades qui devront être conférés par la *Commission* biblique conformément aux règles qui sont indiquées ci-dessous :

I. Nul ne pourra concourir aux grades académiques en Sainte Écriture, s'il n'est prêtre de l'un ou l'autre clergé, et s'il n'a obtenu le titre de docteur en théologie sacrée dans une Université ou dans un Athénée approuvés par le Siège apostolique.

II. Les candidats au grade de licencié ou de docteur en Sainte Écriture devront subir sur la doctrine un examen oral et un examen écrit. La *Commission* biblique fixera les matières sur lesquelles devront porter ces examens.

III. La *Commission* nommera les examinateurs chargés de vérifier la science des candidats. Ces examinateurs seront au nombre de cinq au moins, et devront être choisis parmi les consultants. Toutefois la *Commission* pourra, en ce qui concerne la licence seulement, déléguer parfois cette fonction à d'autres hommes compétents.

IV. Les candidats à la licence en Sainte Ecriture pourront être admis aux examens dès qu'ils auront obtenu le titre de docteur en théologie. Les candidats au doctorat ne pourront en subir les examens qu'un an après avoir obtenu la licence.

V. En ce qui concerne l'examen de la doctrine pour les grades en Sainte Ecriture, il faudra veiller expressément à ce que le candidat développe par écrit une thèse choisie par lui et approuvée par la Commission biblique, et qu'ensuite, dans une assemblée régulièrement tenue à Rome, il la soutienne contre les contradictions des examinateurs.

Voilà ce que Nous voulons, ordonnons et établissons nonobstant toutes choses contraires.

Il Nous reste à exprimer le souhait que Nos vénérables frères les évêques et autres chefs de pasteurs, cherchent, chacun en vue du bien de son diocèse, à retirer de ces statuts établis par Nous les fruits abondants que Nous Nous en promettons. C'est pourquoi, lorsqu'ils verront dans leur clergé des sujets pourvus de dispositions particulières pour les études bibliques, qu'ils veuillent bien les exhorter et les aider à obtenir leurs grades en cette science; qu'ils choisissent de préférence des ecclésiastiques pourvus de ces grades pour leur confier dans leurs séminaires l'enseignement des Ecritures.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, en la fête de saint Pierre Damien, le 23 février 1904, la première année de Notre Pontificat.

A. card. MACCHI.

S. E. MGR SBARETTI

ET

L'Association catholique de la jeunesse

Nous recevons (disait la *Croix* (Montréal) du 27 mars) du président de cette belle association de jeunes le billet qui suit
Monsieur le directeur,

Je vous prie de publier la lettre ci-jointe du représentant officiel du Souverain Pontife au Canada, Son Excellence Monseigneur Sbaretti. Arrivant après plusieurs autres non moins bienveillantes de NN. SS. les archevêques et évêques canadiens, elle a mis le comble à notre joie et reconnaissance. Je voudrais, me faisant l'interprète de tous les camarades, avouer

tout simplement notre confusion de tant de condescendance de la part de notre épiscopat : on veut bien avoir confiance dans notre bonne volonté, dans notre enthousiasme même, et l'on nous crie de toutes parts : « Très bien, jeunes gens, courage ! nous sommes avec vous. » Voilà qui nous engage à plus d'ardeur encore . . . Si je vous propose la publication de cette lettre de Mgr le Délégué apostolique, c'est qu'elle a, ce me semble, une portée plus large qu'une simple approbation de notre Association. Elle trace aux catholiques du Canada leur devoir dans les choses de la vie publique. Son Excellence, vous le remarquerez, exprime d'une façon saisissante ce que Léon XIII avait déjà dit aux Canadiens dans sa 1^{re} Encyclique *Affari vos*.

Permettez-moi de vous remercier au nom du comité de l'A.-C. J. des services que la CROIX veut bien rendre à l'œuvre que nous avons entreprise.

Tout à vous,

JOSEPH VERSAILLES.

Délégation apostolique,

Ottawa, le 21 mars 1904.

M. Joseph Versailles,

président de l'Association catholique de la
Jeunesse canadienne-française, Montréal

Monsieur le Président,

J'ai lu avec un vif intérêt les Constitutions de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. La fin qu'elle se propose est noble et digne d'éloges, parce qu'elle est à la fois religieuse et patriotique. Les associations qui, comme la vôtre, poursuivent par-dessus tout les intérêts de la religion ont été vivement recommandées par les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X. Aux sociétés mauvaises ou dangereuses, qui combattent plus ou moins ouvertement l'idée religieuse, il faut, de toute nécessité, opposer l'union compacte des catholiques. Il est toujours vrai que l'union fait la force, et plus les membres qui composent une association sont étroitement unis entre eux, plus l'association est puissante et armée pour le bien.

C'est surtout dans les pays qui, comme celui-ci, sont régis par des institutions libres et populaires, que le besoin de sem-

blables sociétés se fait plus impérieusement sentir. Il est vrai que dans ce pays nous jouissons d'une plus grande somme de liberté que dans d'autres contrées moins fortunées ; ce n'est pas à dire cependant qu'il ne faille pas se prémunir contre des dangers à la fois intérieurs et extérieurs. A cela les associations peuvent aider puissamment. Permettez-moi d'appeler votre attention sur quelques points particuliers.

La première chose à laquelle une association catholique doit viser de toutes ses forces, c'est de mettre toujours le bien de la religion au-dessus de toute considération politique et humaine. Il faut que les catholiques, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, lorsque les intérêts de la religion sont en jeu, ou sont menacés, laissent de côté toutes les différences d'opinion et se lèvent tous ensemble pour les défendre. Il faut qu'on sache que, si les catholiques ne désirent pas de privilèges, on les trouve cependant toujours forts et inébranlablement unis, quand il s'agit de la défense ou de la revendication de leurs droits religieux.

Il y a un autre danger, qui vient surtout du dehors, contre lequel il faut diriger vos efforts ; c'est la littérature irréligieuse et immorale ; ce sont les associations condamnées par l'Eglise et celles qui leur sont affiliées, et qui travaillent à ruiner la foi et les bonnes mœurs, encore si vivaces dans ce pays du Canada. Je suis certain que les membres de votre société seront toujours prêts à combattre de toutes leurs énergies ces ennemis de la foi et de la pureté des mœurs.

Je vous félicite bien sincèrement d'avoir, dès le commencement, mis votre société sous la tutelle et le contrôle de l'Eglise. C'est en suivant fidèlement les directions de l'autorité ecclésiastique que vous attirerez sur vous les bénédictions du ciel et que votre Association deviendra un instrument de bien dans les intérêts de la religion et de la patrie.

Je souhaite à votre Association tout le succès qu'elle mérite. Je bénis votre œuvre et tous les membres de la société.

Votre dévoué en J.-C.,

DONAT,

Archevêque d'Ephèse,

Délégué apostolique.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'Administrateur, ont été nommés :

M. l'abbé Pl. Roy, curé de Saint-Isidore.

M. l'abbé F. Boutin, curé de Saint-Bernard.

M. l'abbé T. Mercier, curé de Pintendre de Lévis.

Le Monument de Laval

Le 12 juillet 1902, après avoir décrit les impressions que nous avons éprouvées durant les fêtes grandioses qui venaient d'avoir lieu à Québec, à l'occasion du cinquantenaire de l'Université Laval et de l'inauguration de la statue de Champlain, nous formulons ici le vœu que l'on se préparât à solenniser, en 1908, le 3e centenaire de la fondation de Québec par l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire du Vénérable Mgr de Laval, le fondateur de l'Eglise canadienne.

Nous avons aujourd'hui la joie de constater qu'il y a déjà beaucoup de fait pour la réalisation de ce vœu, qui était depuis longtemps celui de beaucoup de personnes du clergé et du peuple.

L'an dernier, à la demande de Mgr Têtu, appuyé par des requêtes signées par les citoyens les plus autorisés de Québec, le Conseil de ville a décidé l'achat et la démolition des édifices situés entre l'Archevêché et le Bureau de poste, afin de préparer à un site convenable pour l'érection du monument projeté en l'honneur de Mgr de Laval.

Dans ces dernières semaines, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, avec l'agrément de Mgr l'Archevêque, a pris en mains l'œuvre du Monument de Laval, et a constitué un Comité, composé d'ecclésiastiques et de citoyens de la ville, et chargé de réaliser ce projet pour l'année 1908, où l'on célébrera le 3e centenaire de la fondation de Québec.

Ce Comité s'est réuni pour la première fois le 14 mars, à l'Université, et s'est partagé en quatre sous-comités ayant chacun ses attributions particulières, en vue de rendre plus efficaces les efforts nécessaires pour assurer le succès de l'œuvre à accomplir.

En sa deuxième séance, tenue le 25 mars, le Comité général

a fixé définitivement le site du Monument projeté sur le terrain même dont il a été question ci-dessus.

Dès que ce terrain aura été déblayé, ce qui se fera au cours des mois prochains, le Comité fera appel aux architectes pour la préparation des plans du futur Monument.

La *Semaine religieuse* se fera un devoir de tenir ses lecteurs au courant des progrès de l'œuvre, et d'enregistrer dans ses pages, *ad futuram rei memoriam*, tous les documents officiels qui s'y rapporteront. Nous commencerons, en notre prochain numéro, à reproduire les pièces initiales de ces archives précieuses.

Le chant, à la Basilique de Québec

D'une correspondance sur les « Manuels de plain-chant » et signée E. C., que nous lisons dans le *Tablet* du 19 mars dernier, nous traduisons et reproduisons le passage suivant :

Quelqu'un, qui écrit sous les initiales « H. T. » dans le *Month* de février 1904, prétend que « saint Grégoire a inventé son système de chant dans l'espoir d'attirer à l'église non pas les gens cultivés ou amateurs de l'art ; mais les esprits bornés et irréguliers. » A cet énoncé, H. T. ajoute la réflexion que voici : « Nous laissons à de plus sages et à de plus expérimentés que nous le soin de décider si de tels *rudes et duri animi* seraient aujourd'hui, vraisemblablement, plus attirés à la grand'messe par le chant grégorien que par la musique qui est maintenant en vogue. »

Qu'on me permette d'apporter ici mon brin d'expérience. En 1881, j'entendis le chant grégorien dans la vieille cathédrale de Québec : il était bien rendu — sans aucun doute les Canadiens-Français ont conservé l'antique tradition —, et je suis sûr que l'Evêque Cahill aurait été charmé de l'entendre. Dans cette église bondée, tous chantaient le KYRIE, le GLORIA, le CREDO, le SANCTUS et l'AGNUS DEI—c'était la perfection du chant paroissial, cela ne pouvait qu'inspirer la dévotion ; je suis convaincu que même (l'esthète) « H. T. » aurait déclaré que c'était là précisément ce que devait être la musique d'église. Le dimanche qui suivit, j'assistai à la grand'messe de la cathé-

drale St. Patrick, à New-York. L'église était à moitié vide, mais le chœur était de premier ordre. On rendit une Messe de Mozart — *c'était vraiment un beau concert*, mais cela n'inspirait pas la piété : plutôt le contraire — contraste affligeant avec la cathédrale de Québec ! Si le même genre de musique y règne encore et si l'assistance y est encore laissée à ses glaciales impressions, il n'y a qu'à souhaiter que le MOTU PROPRIO de Pié X, sur la musique sacrée, soit mis en pratique le plus tôt possible.

Durant la Semaine sainte

—o—

Les pieux fidèles de Québec ont été douloureusement étonnés de voir les représentations théâtrales se continuer, à l'Auditorium, durant toute la Semaine sainte — même le Vendredi-Saint.

Nous croyons pouvoir espérer que les nombreux catholiques, qui font partie de la Compagnie propriétaire de ce théâtre, prendront les mesures nécessaires pour qu'à l'avenir on respecte mieux les sentiments si religieux de notre population.

Contre les mauvais livres

—o—

Nous apprenons avec un vif plaisir, par la *Défense* du 31 mars, que la Cie du Chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean s'est engagée à faire cesser, sur ses convois, la vente des mauvais livres.

A propos de la feue *Ligue de l'Enseignement*

—o—

La *Semaine religieuse* de Paris, en sa livraison du 12 mars, a brièvement raconté l'histoire de la Ligue de l'Enseignement (succursale canadienne), que M. H. Bernard a si vaillamment mise à mort.

Puis notre confrère parisien ajoute ce qui suit :

Quoi qu'il en soit, on ne peut que regretter qu'il existe même au Canada, des tendances fâcheuses dans l'Université. Nous autres,

catholiques de France, nous avons rêvé d'un pays, resté foncièrement et franchement catholique, donnant l'exemple d'une parfaite éducation de la jeunesse aux meilleures contrées du vieux monde. C'était le Canada. Ce pays, nous éprouvions de lui une certaine fierté, parce que son origine se raccordait au vieux tronc français, et nous espérons qu'il se développerait, qu'il grandirait à l'ombre des libertés britanniques. Nous nous imaginions que la vigoureuse jeunesse canadienne, formée constamment par des maîtres chrétiens, ne cesserait jamais de défendre l'Eglise catholique, ses institutions et ses dogmes. Nous sommes-nous trompés ?

Que notre confrère nous permette de le rassurer. Cette Ligue maçonnique de l'Enseignement n'a rien eu à faire avec l'Université. D'autant que l'« Université, » chez nous, c'est l'Université Laval, de Québec, et sa succursale de Montréal, dirigées, celle-ci par Mgr Archambault, celle-là par Mgr Mathieu, et soumises toutes deux à la surveillance immédiate de l'épiscopat.

Quant à cette Ligue de l'Enseignement, elle fut organisée par un petit groupe d'individus qui se sont un peu trop frottés à certains Français venus ici pour autre chose que pour travailler à la diffusion du Tiers-Ordre. Cachant ses véritables visées et faisant d'ailleurs paraître un zèle admirable pour la cause de l'instruction publique, elle réussit à s'associer quelques douzaines de braves gens qui voient aujourd'hui ce qu'il en retourne et que l'on ne reprendra pas de sitôt dans pareille galère.

—•••—

Lourdes

Il est malheureusement à craindre que, dans un avenir prochain, les impies gouvernants de France ne fassent fermer la basilique et la grotte de Lourdes, et n'interdisent les pèlerinages.

Cet événement serait plus douloureux que surprenant. Car rien ne saurait plus étonner de la part des forcenés qui ont réussi à s'emparer de tous les pouvoirs, dans ce malheureux pays de France.

Ne renvoyez pas à plus tard de faire le bien, car la mort ne tardera pas à venir.

Une heureuse naïveté

Cécile, petite fille de sept ans seulement, ayant été conduite au sermon, en temps de mission, remarqua cette phrase du prédicateur : « Je crois pouvoir vous assurer que toutes les personnes qui réciteront trois fois de tout leur cœur cette prière : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* » auront le bonheur de gagner la mission. »

Au retour à la maison, Cécile, qui s'était sans doute aperçue que son père n'était pas aussi bon chrétien que sa mère, prit avec elle une médaille miraculeuse, se présenta, quoique un peu timide, devant son père et lui dit : « Voyez quelle belle médaille les Sœurs m'ont donnée en récompense de mon application ! Veuillez me dire ce qu'il y a d'écrit par-dessus. — Mais tu sais bien lire ? — Je ne lis pas bien les petites lettres. — Eh bien ! il y a : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* — Merci, papa. »

Un instant après, Cécile rentra dans la chambre et dit : « Mon père, je viens vous demander de me dire une autre fois la petite prière de ma médaille. — Allons, ne viens pas me déranger. — Je voudrais bien graver cette prière dans ma mémoire. — Eh bien ! puisqu'il faut te contenter, il y a : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* »

Cécile se retira de nouveau en remerciant son père, mais ne sachant trop comment elle s'y prendrait pour lui faire dire trois fois la petite prière.

Bientôt après, elle revint. Son père, la voyant, s'écrie : « Auras-tu bientôt fini d'entrer et de sortir ? — J'ai encore un plaisir à vous demander. Je voudrais mettre cette prière dans mon livre. Ayez la bonté de me l'écrire en caractères bien lisibles et de m'en épeler toutes les syllabes en les écrivant, afin que je les grave dans ma mémoire. »

Le père tomba dans ce piège, et, désireux de se débarrasser des importunités de l'enfant, il s'empressa d'écrire la prière, prononçant toute les syllabes à mesure qu'il les écrivait.

Quand il eut fini, Cécile lui sauta au cou en lui disant : « O papa, que je suis heureuse ! Le missionnaire a dit au sermon que tous ceux qui diraient cette prière trois fois gagneraient

leur mission. Or, vous venez de la dire trois fois, par conséquent vous allez gagner la mission ! »

Le père, ému jusqu'aux larmes, ne dit rien; mais il fit de sérieuses réflexions, et, la grâce de Dieu aidant, le jour de la clôture on le vit s'agenouiller à la Table sainte.

(Gerbe d'Honneur.)

**De la nullité des ordinations anglicanes
d'après un écrit récent de l'archiprêtre Alexis von Matzew
de l'Eglise russe**

«... Tant que l'Eglise anglicane n'a pas officiellement rejeté les trente-neuf articles, elle conserve le caractère calviniste qui était propre aux auteurs de sa constitution... La thèse d'après laquelle les évêques anglicans pourraient, par la succession apostolique, faire remonter leurs pouvoirs au Seigneur Jésus et aux apôtres, est donc en contradiction directe avec les principes fondamentaux de leur propre Eglise. Outre cela, les évêques consécrateurs anglicans ne peuvent avoir l'intention de transmettre à leurs successeurs ce que l'Eglise orthodoxe regarde comme l'essence du souverain sacerdoce: le pouvoir d'administrer tous les sept sacrements, dont deux seulement sont reconnus dans l'Eglise anglicane; le pouvoir d'accomplir le miracle de la transsubstantiation, auquel l'Eglise anglicane ne croit pas: cette intention serait en contradiction avec la doctrine de leur Eglise, qu'ils ont affirmée par serment.»

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE SIXIÈME

(Suite.)

Un des passagers du nom de Gindson avait quitté le sloop dès le jeudi, pour vaquer à quelques affaires qu'il avait chez quelques particuliers de la rivière. Il revint à bord seul en canot d'écorce, le vendredi soir, vers le soleil couchant, pour en emporter sa malle qu'il y avait laissée. Il était fort gai, ayant peut-être pris un peu de boisson au delà de son besoin, sans

cependant déraisonner. Quand il voulut repartir, au lieu de mettre les pieds dans le milieu de son canot demeuré le long du vaisseau, il les met sur le bord. Le canot tourne et voilà M. Gindson au fond de l'eau. Heureusement il y avait beaucoup de monde sur le pont. On lui jette deux câbles ; il réparait, en saisit un et remonte de nouveau à bord, mais tout saisi, tout mouillé et ayant perdu un de ses souliers. Avec tant soit peu de religion, un homme ainsi sauvé de la mort aurait songé à remercier Dieu de sa délivrance. Celui-ci commença à blasphémer, répétant sans cesse *God dam, God dam* ; tellement qu'une des femmes lui en fit des reproches par une petite sermonce qui ne le fit pas changer de langage. On se hâta de courir après son canot et de lui donner une paire de souliers. Il se rembarqua tout mouillé et gagna la terre.

19 août. Le samedi matin, le vent se trouva assez fort et nous promettait d'arriver à Frédéricton avant midi. Par malheur, le capitaine Sighi avait une pause à faire et de nombreux effets à débarquer : goudron, étoupe, etc., au chantier d'un bourgeois du nom de Morisson, à quelques milles de la ville. Il y employa une heure et ne pouvait le faire en moins de temps. Mais le vent qui aurait suffi pour nous rendre, se trouva debout à cette heure, nous força de louvoyer, fut accompagné d'une forte pluie qui permettait à peine de tenir sur le pont, et nous fit arriver devant Frédéricton après quatre heures du soir.

Dégoûté de la manière dont on était servi à table et un peu humilié de la compagnie avec laquelle il s'y trouvait confondu et que le seul motif du voyage lui avait rendu jusqu'alors supportable, l'évêque avait trouvé dans le jeûne de ce jour, la vigile de l'Assomption, un prétexte de ne point manger à bord. Il paya sa délicatesse en faisant son repas à une heure où S. Fructueux de Tarragone n'aurait pas hésité à prendre quelque chose avant son martyre, si on le lui avait offert.

Interrogé sur les hôtelleries de Frédéricton, le capitaine Sighi répondit qu'il y en avait d'excellentes et cita en particulier celle qui était auprès du lieu de débarquement, tenue par un nommé McLeod. A peine eut-on jeté l'ancre, que le prélat pressa l'abbé Boucherville de débarquer pour lui faire préparer à dîner dans cette maison et y retenir un logement.

Cette prévoyance fut peu utile. L'hôtelier répondit que sa maison était remplie d'étrangers, qu'il pourrait donner à dîner à des hôtes surnuméraires, mais qu'il n'y avait point de lits pour coucher. Sur cette réponse, l'envoyé, ne sachant que faire, se retrancha à demander qu'au moins on préparât à dîner en maigre pour trois messieurs et pour un domestique. Le dîner ne fut prêt qu'entre cinq et six heures du soir. Il fut maigre, même un peu plus qu'on ne l'aurait désiré, car il ne consista qu'en trois œufs au miroir — trois œufs pour quatre personnes! — avec un morceau de beurre et une mesure de mauvais vin d'environ deux roquilles, servi dans une très petite carafe qu'on eut soin de nommer bouteille pour la faire payer plus cher, le tout servi dans une de ces petites chambres de derrière où l'on donne à boire aux ivrognes qui ont la délicatesse de ne point s'enivrer sur le devant de la maison et à la vue des passants.

Dès avant ce misérable dîner, l'abbé Gauvreau avait été envoyé à la recherche d'un autre logis. Il trouva une espèce de cabaret, un peu plus loin, tenu par le fils d'un Hollandais mort depuis peu, nommé Vauhorn, qui le reçut assez brusquement, lui disant qu'il ne pouvait loger plus de deux étrangers pour la nuit, qu'ils coucheraient dans un même cabinet, et qu'il fallait que la chambre qui était en avant (le tout au rez-de-chaussée) servit de passage à tout ce qu'il y avait de monde dans la maison. Il n'y avait pas à raisonner, il en fallut passer par là. Cependant les personnes de la maison furent discrètes et la chambre assez libre.

N'ayant de lits que pour deux, il fallut songer à ce que deviendrait le troisième. M. de Boucherville fit une offre qui fut immédiatement acceptée. C'était de prendre une voiture de terre, de se rendre immédiatement à la mission sauvage de Sainte-Anne, et d'en envoyer, le lendemain matin, des canots sauvages pour y transporter l'évêque. Il était près de 9 heures du soir, lorsqu'il put obtenir une voiture, c'est-à-dire un wagon ou tombereau à quatre roues, dont le cocher ne demanda pas moins de dix piastres pour faire trois lieues. La nuit était horriblement noire; la pluie avait redoublé; aussi était-il onze heures lorsqu'il arriva à la maison où logeait le missionnaire, M. Marcoux, à un quart de lieue plus bas que le

village. Le maître du logis se nomme Jos. Godin, acadien, qui disputa avec son estimable épouse, d'honnêteté et d'attention envers les étrangers. Cet homme dans sa jeunesse se montra toujours si complaisant, si bon, si fort à la main, parmi ceux au service desquels il fut mis, la plupart Anglais, qu'ils lui donnèrent le surnom de *Handy* qu'il porte encore et sous lequel il est plus généralement connu que sous le sien. Sa maison est depuis plusieurs années celle des prêtres qui desservent cette mission. Tous ont également eu à se louer de sa probité et de l'hospitalité généreuse qu'il exerce, non seulement envers eux, mais envers tous les étrangers sans exception, sans mettre aucune différence que celle qu'il sait mettre dans la qualité des personnes qui se retirent chez lui.

(A suivre.)

— o —

Bibliographie

— LES ASPIRATIONS : poésies canadiennes, par W. CHAPMAN. Un beau vol. de 350 pages. Motteroz, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

C'est une vraie satisfaction de retrouver la langue française si pure de tout alliage dans les vers que M. Chapman consacre à ses deux patries : la France et le Canada. Son œuvre est celle d'un poète du plus rare mérite, digne de prendre place à côté des meilleurs. Il a le souffle, le mouvement, la verve. Certes, il donne à la forme tous ses soins, mais il ne s'attarde point à de vains détails, il sait que ce qui plaît avant tout, c'est le mouvement et la vie, et il se laisse aller où l'enthousiasme l'entraîne. Ses vers réjouissent l'imagination, la raison et le goût. Ils émeuvent le cœur et ils contentent l'esprit.

(*La Croix.*)

— LA PURETÉ DU CŒUR et la mission moralisatrice de la femme et de la jeune fille chrétiennes à l'heure présente, par M. l'abbé LENFANT, missionnaire diocésain de Paris. Un vol. in-16. 2 fr. 50. *Librairie V^o Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.*

Connaître et admirer l'âme pure, l'un des plus beaux chefs-d'œuvre du Créateur, c'est, nous dit l'auteur dès sa première instruction, se reposer du spectacle des laideurs, des vulgarités et des turpitudes dont vous fatigue une société sans Dieu.

Mais en dehors de cette jouissance qu'il nous donne, l'auteur en vient naturellement à parler du rôle et du devoir de la femme et de la jeune fille chrétiennes. Et là il nous instruit avec ce charme de style et la délicatesse de pensée qui rendent si attrayants ses ouvrages.

V.

— *Livre d'or du Clergé canadien*, par Horace Têtu. Québec, 1904. Prix : 15 cts l'ex.

C'est la 2^e édition de cette brochure, qui contient des notes biographiques sur tous les prêtres du Canada encore vivants et qui ont célébré leurs noces d'or.

V.

— *Le Drapeau canadien-français (Azur-Fleur de lis — Castor. Feuilles d'érable. Ecusson)*. NOS RAISONS. Par F.-A. Baillargé, ptre, curé de Saint-Hubert (Chambly). 5 centims. Chez l'auteur, et chez Granger, rue Notre-Dame, Montréal. 1904.

Très intéressante, cette brochure, comme tout ce qu'écrit M. l'abbé Baillargé. Quelque opinion que l'on entretienne sur le sujet, on aimera à prendre connaissance des « Raisons » développées dans ces 48 pages.

— L'ORAISON, étude pratique par M. l'abbé Louis Gillot, supérieur des Chapelains de Paray-le Monial. In-12. 2. 50 francs. (Librairie V^o Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.)

Ce livre s'adresse aux âmes d'oraison, pieux fidèles, novices, séminaristes, religieuses et prêtres. Il ne prétend pas être plus qu'un ouvrage de propagation, de vulgarisation pour ainsi dire. On n'en peut faire un meilleur éloge que de rappeler qu'il est recommandé par les Sulpiciens dans leurs séminaires.

V.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (6^e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. MÉRIC, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire du N^o du mois de mars 1904. — I. Une nouvelle religion. Mgr E. MÉRIC. — II. La prophétie de Malachie. Abbé F. BOURASSA. — III. La lévitation du corps humain. A. de ROCHAS. — IV. Le démonisme (*suite*). — V. Les radiations humaines (*suite*). JEAN ESCARD. — VI. Tribune de nos lecteurs. Abbé LOUIS.